

En toute justice, je voudrais signaler que cette enquête a été effectuée il y a une quarantaine d'années et quiconque connaît cet État pittoresque et la magnifique université du Mississippi sait que la situation s'est sensiblement améliorée depuis la tenue de cette enquête.

[Français]

L'AJOURNEMENT

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)g) du Règlement, je propose que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné à mardi prochain, le 16 mars 1982, à huit heures du soir.

Son Honneur le Président: Est-ce que la permission est accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

L'EMPLOI ET L'IMMIGRATION

LES DÉPENSES AU TITRE DE LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS—DÉCLARATION DU MINISTRE

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai une déclaration sur les dépenses au titre de la formation de la main-d'œuvre et de la création d'emplois. J'ai reçu le texte de cette déclaration peu avant 2 heures de l'après-midi et j'en ai remis un double à l'honorable leader de l'opposition au Sénat avant le début de la séance. Je compte faire distribuer par ailleurs des copies de cette déclaration dans les deux langues officielles aux honorables sénateurs et je voudrais que les pages s'en chargent.

Je suis heureux d'annoncer que le gouvernement fédéral augmente de 208 millions de dollars les crédits destinés à la formation et à la création d'emplois, pour essayer de répondre aux besoins de la jeunesse et des Canadiens en général dans le domaine de l'emploi. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a fait la déclaration suivante:

Le gouvernement s'engage à passer immédiatement à l'action pour permettre aux jeunes de recevoir le type de formation dont ils ont besoin pour obtenir des emplois permanents bien rémunérés, . . . Nous voulons être sûrs que la jeunesse canadienne aura l'occasion d'occuper des emplois très spécialisés, surtout dans les domaines où il existe une forte pénurie de main-d'œuvre.

Le gouvernement consacrera 188 millions de dollars à la formation et au financement d'une expansion importante et de la modernisation des centres de formation du Canada en fonction des aptitudes qui seront demandées dans les années quatre-vingt. Grâce à ces crédits supplémentaires, plusieurs milliers de citoyens recevront une formation dans des domaines comme la soudure, le machinisme et la technologie de pointe. Les programmes de formation préalable à l'apprentissage en

[Le sénateur Rowe.]

bénéficieront également. On injectera par ailleurs 20 millions de dollars de plus dans le programme Été Canada, le programme fédéral d'emplois d'été pour les étudiants, pour permettre à 10,000 jeunes de plus d'acquérir une expérience professionnelle précieuse cet été, ce qui portera le nombre de jeunes participant à ce programme à 53,000.

● (1415)

Les crédits supplémentaires porteront à plus de un milliard de dollars les dépenses globales du gouvernement fédéral en matière de formation de la main-d'œuvre, pour l'année financière 1982-1983.

Ainsi que le déclarait le ministre:

Cette forte hausse des dépenses en formation de la main-d'œuvre reflète la stratégie du gouvernement, qui consiste à appliquer des solutions à long terme aux problèmes de l'emploi, de même que son engagement à l'égard du nouveau programme national de formation de la main-d'œuvre. Il s'agit d'un investissement dans l'avenir du Canada, puisque la majorité de ceux qui recevront une formation technique auront moins de 25 ans.

Déjà, 70 p. 100 des stagiaires inscrits au programme de formation dans les métiers en pénurie de main-d'œuvre ont moins de 25 ans. Dans le cadre du nouveau programme, des crédits supplémentaires de 54,3 millions de dollars seront affectés à la formation industrielle au cours des deux prochaines années; quant au financement de la formation dans les techniques de pointe, la hausse sera de 30 millions de dollars.

Les nouvelles subventions vont aider bon nombre de jeunes défavorisés, notamment chez les autochtones, à obtenir la formation dont ils ont besoin pour trouver un emploi intéressant.

La caisse pour le perfectionnement et l'adaptation de la main-d'œuvre, nouvelle mesure fédérale qui constitue un élément central du programme national de formation de la main-d'œuvre qu'annonçait, en janvier dernier, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a pour but de fournir un stimulant afin d'accélérer l'acquisition des compétences techniques, chez les employés dans l'ensemble du pays. Cette initiative fera appel au nouveau système pour repérer les métiers où la demande de main-d'œuvre est la plus forte. On décèlera ces métiers principalement grâce à de meilleurs systèmes d'information sur la main-d'œuvre, qui seront établis avec le concours du patronat, des syndicats et des gouvernements provinciaux.

La caisse permettra au gouvernement fédéral de dégager des crédits de 108 millions de dollars en 1982-1983 et 1983-1984, au titre des immobilisations et des dépenses initiales de fonctionnement, en vue de la création, de l'augmentation ou de la modernisation des installations et du matériel destinés à la formation technique.

Les établissements subventionnés par le fonds pourraient être exploités par les gouvernements provinciaux, le secteur industriel ou des organismes à but non lucratif tels que des associations d'autochtones. Le ministre a déclaré:

Il est essentiel que le fonds soit accessible à ceux qui ont des besoins particuliers afin de nous assurer qu'ils peuvent bénéficier des nouvelles possibilités d'emploi.

Les fonds que nous y affectons devraient aussi avoir un effet positif sur le secteur de la construction.